



FONDS POUR LA CONSERVATION DES RIVIÈRES SAUVAGES



Coopérations et innovations à tous les étages,
des sources aux embouchures !

AMI(E)S DES RIVIÈRES SAUVAGES, DONATEURS ET DONATRICES,

Dès sa création en 2010, avec le soutien du WWF-France et du monde de la pêche, le Fonds pour la Conservation des Rivières Sauvages a démontré son ouverture à un large éventail d'acteurs, sa volonté de coopération, son désir de **fabriquer des alliances, de construire des «communs de conservation», de créer des richesses au service des rivières joyaux et des territoires ruraux.**

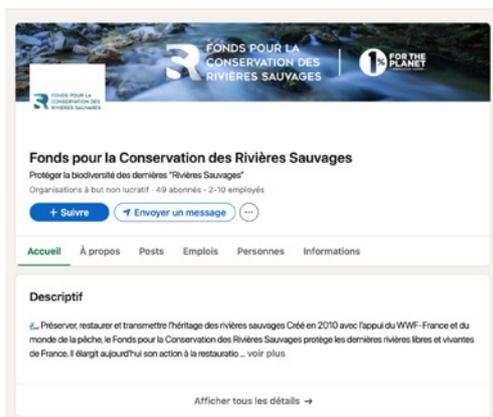
De nombreuses entreprises, associations, fonds de dotation, fondations, collectivités ont fait confiance à la dynamique créée autour du label innovant « **Site Rivières Sauvages** ». Le réseau des rivières labellisées, animé par l'**Association du Réseau des Rivières Sauvages** est une réussite exemplaire. En ces temps de remise en cause par certains de l'**impératif de transition écologique**, il est capital de de rester sur ce chemin des **coopérations innovantes**, un chemin ardu. Continuons à rester sur cette voie, prometteuse, dans notre culture trop cloisonnée. Et merci de votre intérêt et de votre précieuse fidélité.

Bonne lecture !

Martin Arnould - *Président*

ACTUALITÉS

LE FONDS POUR LA CONSERVATION DES RIVIÈRES SAUVAGES COMMUNIQUE SUR LINKEDIN !



Retrouvez :

- les actualités de nos projets,
- les actions menées pour protéger les rivières sauvages

Suivez-nous dès maintenant, aimez et partagez nos publications et n'hésitez pas à nous mentionner pour faire grandir la communauté des défenseurs des rivières libres et vivantes !

[ACCÈS À LA PAGE](#)

ZOOM SUR LA COALITION : FAIRE ALLIANCE AVEC LA RIVIÈRE DRÔME !

Face aux nouveaux défis climatiques et au déficit en eau qui menacent **la Drôme**, le Fonds a co-initié une coalition inédite avec **Le Lichen** et **Écologie au Quotidien**. L'objectif est de dépasser la simple gestion pour créer un «**lien plus sensible**» avec ce trésor vivant.

5 objectifs collectifs :

1 NOUER UNE RELATION VIVANTE AVEC LA RIVIÈRE

Développer des méthodes autour de l'écoute, la participation citoyenne et la pédagogie du lien au vivant.

2 RECUEILLIR ET VALORISER LES SAVOIRS LOCAUX ET SENSIBLES

Impliquer ancien·nes, artistes, enfants et habitant·es autour de la mémoire du territoire.

3 RENFORCER LA GOUVERNANCE PARTAGÉE

- Contribuer à un cadre de coopération entre institutions, citoyen·nes, chercheur·euses et vivant·es non-humains.
- Tester concrètement la représentation de la rivière dans les instances décisionnelles.

4 VALORISER ET LABELLISER POUR MIEUX PRÉSERVER

Le label "Site Rivières Sauvages" est une démarche libre et volontaire qui reconnaît à la fois la naturalité exceptionnelle d'un cours d'eau et l'engagement des gestionnaires locaux volontaires pour le préserver, en harmonie avec les activités de la vallée.

5 DÉPLOYER LES DROITS DE LA NATURE SUR LE TERRITOIRE

- Vulgariser les notions de Droits de la nature et envisager collectivement comment les mobiliser pour préserver les écosystèmes du bassin versant.
- Explorer un rôle citoyen sur ces sujets.

LES BONNES NOUVELLES CONCERNANT LE DÉVELOPPEMENT DES COOPÉRATIONS



Le Fonds co-anime avec la Fondation Terracene le sous-groupe de travail « Philanthropie au service du vivant ».

Une belle initiative du Groupe de Travail Biodiversité de la **Climate House** pour répondre à un objectif ambitieux : **mobiliser d'avantage d'entreprises et de partenaires** dans la philanthropie environnementale et **renforcer l'impact des différents bailleurs de fonds** sur les actions de protection de la biodiversité dans les territoires.



Une première action concrète dans le cadre de la coopération en construction avec le Fonds de dotation **Clamor Terrae-La voie de la terre** a permis de construire un support vidéo sur les menaces des projets de « **la petite hydroélectricité déplacée** » avec la mobilisation de témoignages engagés de personnalités du monde sportif.

Les nouveaux projets de microcentrales sont toujours d'actualité dans les Alpes et dans les Pyrénées malgré les recommandations de la **Commission de Régulation de l'Énergie** datant de 2020, qui préconisait la modernisation des unités de production existantes afin de préserver les derniers torrents et rivières intactes des massifs montagneux !

Vous découvrirez bientôt les images !

ALLIER SAUVAGE : QUAND LA SCIENCE ET L'ACTION LOCALE S'UNISSENT POUR LA RIVIÈRE



L'association **Allier Sauvage** mène un travail de fond remarquable sur la partie Nord du **Val d'Allier** qu'elle estime la plus préservée, grâce au maintien relatif d'un agro-système de polyculture et d'élevage extensif à l'herbe.

Convaincue que de **le partage de la connaissance** est la clé du succès, elle a initié la création d'un Consortium scientifique (**l'INRAe, l'Université de Clermont Auvergne et le CEN Allier**) pour mieux comprendre cet écosystème unique.

Son secteur central, dont **l'Etablissement Public Loire** avait acquis une partie des terres devant être sur-inondées par le barrage du Veudre projeté dans les années 80, reste ainsi une grande «zone humide» propice à l'expansion des crues et riche d'une remarquable biodiversité.

Avec notre appui pour la recherche de fonds, l'association va plus loin : elle lance un **grand projet de préservation**. En s'appuyant sur des inventaires de terrain des milieux humides, des habitats et espèces protégées. L'objectif sera d'établir avec les acteurs locaux un plan de gestion pour conserver et valoriser le site en associant les habitants.

Une approche complète et collaborative que nous sommes heureux de soutenir.

Allier Sauvage coopère avec **l'association Noé** dans une étude citoyenne sur les pollinisateurs (1er site pilote du programme national).



LA POLITIQUE D'ADAPTATION DU GROUPE MICHELIN AUX RISQUES DE STRESS HYDRIQUE



Comme vous le savez, **Catherine Tranchant** a rejoint l'équipe développement du Fonds en juin dernier. En mécénat de compétences à travers le Groupe Michelin, elle nous partage la politique d'adaptation du Groupe aux risques de stress hydrique. Un cas concret d'entreprise pour vous informer !

«L'objectif du Groupe à l'horizon 2030 est de réduire de 33 % les prélèvements d'eau pondérés du coefficient de stress hydrique propre à chaque site, par rapport à 2019 (indicateur : coefficient de stress hydrique × m³ par tonne de produit semi-finis et finis).

Afin d'atteindre cet objectif, le Groupe s'appuie sur des actions liées à un changement d'état d'esprit et de « chasse au gaspillage » vis-à-vis de la ressource en eau.

Ces actions reposent sur les leviers spécifiques à la **réduction des prélèvements hydriques, ainsi que l'optimisation du recyclage et/ou de la réutilisation d'eau.**

Pour chacun de ses sites, Michelin prévoit d'utiliser **moins d'eau douce et plus d'eau recyclée** pour le refroidissement et le chauffage, notamment dans les régions en stress hydrique et les localités à forte demande en eau.

Par exemple, ce qui a été réalisé à l'usine de **Montceau-les-Mines** en France: récupération et traitement des eaux usées pour les réutiliser dans les chaudières, économisant 70 000 mètres cubes d'eau par an, soit 43 % des prélèvements annuels de l'usine. »





VISIONNEZ ICI LA VIDÉO DE NOS SOUTIENS À NE PAS MANQUER !

**PARTENAIRES TERRAIN ET FINANCEURS, VOUS SOUHAITEZ
MENER UNE ACTION À NOS CÔTÉS AFIN DE PROTÉGER LES
DERNIÈRES RIVIÈRES SAUVAGES EN 2025 ?**

COOPÉRONS POUR MAXIMISER NOTRE IMPACT !

VOUS SOUHAITEZ CONTINUER À NOUS AIDER À AGIR ?

Faites un don : de quelques euros à l'infini, nous avons besoin de soutien financier pour mener à bien nos actions de protection et conservation des Rivières Sauvages !

Parlez de nous : Le Fonds pour la Conservation des Rivières Sauvages a besoin donateurs particuliers ! Peut-être que vos amis, votre famille ou même votre employeur, peut apporter sa pierre à notre bel édifice et faire partie de cette communauté sensibilisée à la protection et sauvegarde des dernières rivières joyaux !

POUR DONNER, C'EST PAR ICI !

Vous souhaitez faire un don par chèque ou différemment ?

CLIQUEZ ICI POUR ACCÉDER AU FORMULAIRE DE DON

Si vous souhaitez rejoindre l'aventure Rivières Sauvages
d'une manière ou d'une autre, **contactez-nous !**

À bientôt !

Règles générales pour l'apport en mécénat : Le Fonds de Dotation ne reçoit que des dons provenant de sociétés, d'entreprises, d'associations, d'autres fondations ou de particuliers à l'exception de tous financements publics. Selon les dispositions du code général des impôts, les dons sont défiscalisés à hauteur de 60 % pour les entreprises dans la limite de 0,5% de leur chiffre d'affaire HT et 66 % pour les particuliers dans la limite de 20% du revenu net imposable. Le Fonds pour la conservation des rivières sauvages est un Fonds de dotation déclaré au Journal Officiel du 1 Janvier 2011 en application de la loi du 4 août 2008 instituant les Fonds de dotation. Il adhère au Centre Français des Fonds et Fondations.

FONDS POUR LA CONSERVATION DES RIVIÈRES SAUVAGES

23, rue de la Fabrique, 42160 ANDREZIEUX BOUTHEON, France

Contact : contact@fonds-rivieres-sauvages.fr

Développement des partenariats : Denis CAUDRON - 06 85 31 40 06